



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02027123

HAL Id: hceres-02027123

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027123>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement*, mise en place par le Département de Géographie, est une licence généraliste en géographie avec une coloration « aménagement territorial » et « analyse spatiale ». En 2015-2016, au total, 129 étudiants étaient inscrits dans les trois années de cette formation. L'objectif principal est de former des diplômés qui sont des professionnels de terrain disposant de solides connaissances sur l'organisation, le fonctionnement et l'aménagement des territoires. Pour atteindre cet objectif, la formation propose l'acquisition de connaissances et de compétences autour de quatre axes - une culture générale en géographie, l'information géographique, les méthodes et outils de l'analyse spatiale et l'aménagement des territoires. A partir du quatrième semestre, suite à l'acquisition de connaissances générales en sciences humaines et sociales autour d'un tronc commun, deux parcours d'études plus spécialisés sont proposés aux étudiants : *Géographie appliquée*, qui permet au-delà de son cursus classique, l'attribution avec des enseignements complémentaires d'une certification « Cursus Master Ingénierie » (CMI) *Modélisation géographique des territoires* et *Géographie et métiers de l'enseignement*.

En réussissant sa licence, le diplômé est préparé pour poursuivre des études de master ou pour exercer des fonctions dans plusieurs métiers liés d'un côté au développement local et à l'information géographique et de l'autre aux métiers de l'enseignement. Parmi ces métiers, on retrouve les chargés de mission en aménagement ou en tourisme, les assistants de développement ou de gestion de l'environnement, les géomaticiens ou les responsables des systèmes d'information géographique et les assistants de développement cartographique. La formation se fait en présentiel selon un système classique de cours magistraux et de travaux dirigés et « la mise en situation » de l'étudiant se fait à travers les stages, les projets et les activités collectives où les étudiants répondent à des commandes extérieures des partenaires professionnels. Les études sont évaluées par les contrôles continus. L'ensemble de ce programme est proposé sur le site d'Avignon.

Analyse

Objectifs

La licence généraliste en géographie offre trois parcours aux objectifs distincts. Un premier parcours en géographie appliquée vise à former des étudiants maîtrisant les enjeux contemporains des territoires et de leur aménagement, mais aussi les outils spécifiques du géographe, notamment dans les domaines des systèmes d'information géographique et de la modélisation. Le label CMI : *Modélisation géographique des territoires* est présenté comme une forme renforcée du premier. Sa spécificité vient de la place accrue accordée aux stages et aux enseignements techniques tels que l'informatique, les statistiques et les mathématiques tournés vers l'innovation. Son objectif est de former des étudiants au métier d'ingénieur. Enfin, un parcours *Géographie et métiers de l'enseignement*, réunissant une formation en géographie et en histoire, est destiné aux étudiants souhaitant se préparer pour le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) et le concours du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré (CAPES). Les compétences acquises lors de cette formation offrent effectivement une base solide aux diplômés leur permettant de poursuivre des études de master ou de chercher un travail dans différents domaines, liés, par exemple, au développement local et à l'utilisation de l'informatique.

Organisation
<p>La formation est organisée à partir du principe d'une spécialisation progressive au cours des trois années. Initialement, l'accent est mis sur un tronc commun destiné à l'acquisition de connaissances générales dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS) et de compétences méthodologiques et linguistiques. En même temps, les étudiants suivent des cours disciplinaires. A partir du semestre 4, même si un tronc commun de 18 crédits européens par semestre est maintenu jusqu'à la fin de la troisième année, la formation est beaucoup plus structurée autour de trois parcours - géographie appliquée, « cursus master ingénierie » et métiers de l'enseignement. Le premier est centré sur les enjeux contemporains des territoires et leur aménagement et une maîtrise des outils d'analyse associés ; le deuxième offre une formation renforcée sur ces questions, notamment en termes d'utilisation d'outils informatiques et de modélisation géographique des territoires et est clairement censé attirer des étudiants de bon niveau ; et le troisième associe une formation en géographie et en histoire pour la préparation des concours ou des masters liés à la profession d'enseignant. L'offre de formation correspond aux objectifs affichés pour cette licence et la structure est tout à fait lisible. Les étudiants bénéficient d'un choix de parcours mais toutes les unités d'enseignement (UE) du parcours sont obligatoires, ce qui est tout à fait justifié. La spécialisation de la licence autour des questions de territoires et de leur aménagement est nette et défendable ; et en troisième année les cours disciplinaires représentent jusqu'à 80 % du programme. Cependant, le parcours métiers de l'enseignement, très logiquement, est moins spécialisé dans les questions d'aménagement du territoire.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la licence <i>Géographie et aménagement</i> au sein de l'UAPV (Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse) n'est pas précisé dans le dossier. En revanche, la place de cette formation dans le paysage régional et national est bien indiquée. Par sa spécialisation dans les domaines de l'analyse spatiale et l'aménagement du territoire, cette licence se compare avec l'offre des universités de Paris 1 ou Paris 7, Strasbourg, Rouen et Besançon ainsi que dans un contexte régional avec les licences en géographie aux universités de Nice Sophia Antipolis et Montpellier. Il est à noter également que le label CMI (qui associe géographie théorique et quantitative avec un fort contenu en géomatique), est une formation unique en France et contribue logiquement à l'attractivité et au rayonnement de la licence. Dans le contexte régional, cette formation se distingue aussi par sa première année généraliste ouverte sur différentes disciplines en sciences humaines et sociales (SHS), lui donnant un aspect complémentaire par rapport aux autres licences de géographie dans la région. Cette formation a des liens forts avec la recherche théorique et quantitative en géographie, notamment avec l'Unité Mixte de Recherche (UMR) 7300 Espace qui regroupe des chercheurs des universités d'Avignon, Aix-Marseille et Nice. Cette licence bénéficie également de plusieurs partenariats qui existent avec les institutions de la région (collectivités locales et organisations telles que le port autonome de Marseille et différentes Agences d'urbanisme), lui permettant une bonne intégration dans le milieu professionnel.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique d'une trentaine de personnes est bien pourvue et permet de répondre aux différents objectifs de cette licence. Plus de la moitié des heures sont assurées par les permanents du département de géographie (11 personnes) ou du laboratoire de recherche ESPACE (1 personne). Cette équipe de géographes est complétée par une douzaine d'autres enseignants, notamment des doctorants et des enseignants-chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences, Technologies, Santé (STS) - Mathématiques qui interviennent essentiellement pour l'enseignement des statistiques et de la méthodologie. Enfin, 6 professionnels font aussi partie de l'équipe et assurent à peu près 5 % des heures d'enseignement. Cette équipe est diversifiée et interdisciplinaire et mélange bien professeurs, maîtres de conférences et doctorants. Les extérieurs apportent des compétences particulières sur certaines thématiques ainsi que le partage de leur expérience professionnelle. Un responsable pédagogique est désigné pour chaque année de licence et le responsable de la troisième année (L3) assume aussi la responsabilité pour l'ensemble du diplôme. L'équipe se réunit régulièrement (une fois par mois) sans compter d'autres rencontres moins formelles. Les représentants des étudiants participent à la réunion de fin d'année. Globalement, la gouvernance du diplôme est bien assurée.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Sur la période allant de 2011-2012 à 2015-2016 l'effectif en première année de licence est en hausse constante pour atteindre 75 étudiants en 2015-2016 (37 en 2011-2012). Ceci indique l'attractivité de la formation et, avec 50 à 60 % des étudiants qui viennent du département du Vaucluse, son ancrage local important. En même temps, les taux de réussite ne sont pas très élevés, notamment à la fin de la première année, avec seulement de 30 à 40 % des étudiants réussissant leur année. Le même problème se manifeste à la fin de la troisième année où le taux de réussite est d'environ 75 %. L'équipe pédagogique est consciente du problème et devrait logiquement renforcer les moyens pour contrer l'échec. Une autre question se pose aussi concernant l'existence de trois parcours en deuxième année de licence (L2) et notamment en troisième année (L3) ; avec un total d'une vingtaine d'étudiants inscrits en L3 (le détail par parcours n'est pas fourni), on peut se demander s'ils sont suffisamment nombreux pour que soit maintenue cette organisation de</p>

la pédagogie. En ce qui concerne l'insertion professionnelle et le devenir des diplômés, le dossier est très peu renseigné, faute surtout de données. Rien n'indique un suivi aussi bien au niveau de l'université qu'à l'échelle du département. Si l'on sait cependant qu'environ 50 % des étudiants poursuivent des études en master (majoritairement à Avignon), il n'y a que très peu d'information sur les autres. Il serait souhaitable de renforcer les dispositifs de collecte et d'analyse de données sur cette question.

Place de la recherche

Plusieurs liens sont indiqués entre la recherche et cette licence, notamment dus à la présence des enseignants-chercheurs qui sont membres du laboratoire UMR ESPACE 7300, une unité mixte qui associe les universités d'Avignon, d'Aix-Marseille et de Nice avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et qui assurent 90 % des enseignements. Ceci suppose un transfert important de connaissances et de compétences méthodologiques, ainsi que des possibilités pour les étudiants de participer à certains programmes de recherche en réalisant des enquêtes, en créant des bases de données, en les traitant et en les analysant. Ainsi, les étudiants en L3 ont participé à un atelier en association avec l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse et la Communauté de communes Provence Rhône Ouvèze pour effectuer un diagnostic territorial. Il est proposé de mettre en place un comité de liaison spécifique pour renforcer les liens entre recherche et formation, ce qui représente une réponse positive à un des points faibles reconnus dans le dossier - la nécessité d'améliorer la communication sur les projets de recherche qui sont souvent peu lisibles pour les étudiants en licence.

Place de la professionnalisation

Plusieurs dispositifs favorisent la préparation des étudiants à l'insertion dans la vie professionnelle. Ainsi, par exemple, les étudiants doivent suivre un stage obligatoire en semestre 4 et plusieurs professionnels interviennent pour assurer certains enseignements - une UE est consacrée à la formulation du projet personnel et un enseignement optionnel est proposé sur la création d'entreprise (essentiellement pour les étudiants du CMI). Dans le dossier, beaucoup de témoignages sont fournis provenant du milieu socioprofessionnel indiquant l'intérêt de cette formation en géographie et aménagement et la volonté d'y collaborer. Cependant, il n'est pas toujours clair de savoir s'il s'agit d'un intérêt pour la licence ou pour le master, ou pour les deux. En effet, il aurait été nécessaire de préciser les organisations et les institutions extérieures qui participent à la licence (en dehors des individus qui interviennent en cours) et la nature exacte de leur rôle. Cette licence permet aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles, en particulier au travers des stages.

Place des projets et des stages

Les projets et les stages constituent un point central de la formation et une part non négligeable du temps d'implication et du travail des étudiants. Un stage de 70 heures est obligatoire en deuxième année (semestre 4) dans une entreprise ou dans un établissement scolaire pour les étudiants du parcours enseignement. Il est également possible de réaliser un stage dans un laboratoire de recherche mais le nombre d'étudiants qui bénéficient de cette opportunité n'est pas indiqué. Plusieurs stages peuvent être effectués. Les objectifs et les modalités de contrôle des stages sont clairement indiqués. Le dossier identifie une limite éventuelle au développement de cette activité - la mise en place et la coordination des stages suppose un travail important de suivi par les enseignants (et notamment par l'enseignant référent). Les projets sont présents tout au long de la formation. Ils prennent plusieurs formes - projets courts (deux ou trois jours), sorties pédagogiques, projets collectifs plus longs et des ateliers collectifs. Les sorties sur le terrain concernent surtout les étudiants en L2 et L3 et elles sont soit intégrées dans le cadre d'une seule UE, soit ouvertes à plusieurs groupes d'étudiants (selon la thématique choisie). Les projets et les ateliers collectifs sont souvent les occasions pour travailler avec des partenaires extérieurs sur une étude « commandée », telle que la réalisation d'un topoguide pour le Centre Méditerranéen de l'Environnement. Les stages et les projets sont un des points forts de la licence.

Place de l'international

La mobilité étudiante est assez bien développée et fonctionne surtout en L2 et/ou L3, notamment dans le cadre des accords Erasmus avec des universités partenaires dans les villes comme Londres ou Barcelone. Le département échange aussi avec les universités canadiennes et des accords d'échange existent également avec des universités africaines et brésiliennes. Le nombre d'étudiants impliqués dans ces échanges n'est pas très élevé (quatre ou cinq étudiants sortants par an) mais il semble qu'il y a des mouvements dans les deux sens (entrants et sortants), même si le nombre d'entrants n'est pas précisé. Quelques étudiants étrangers sont recrutés en L2 et L3 chaque année. Cependant, l'international semble se limiter aux échanges d'étudiants - le dossier n'indique pas de mobilité enseignante ou de politique pour internationaliser les enseignements en dehors de quelques cours enseignés en anglais. Des accords avec des partenaires du laboratoire ESPACE sont cités mais sans précision de leur impact sur l'enseignement. Une plus grande réflexion sur la politique internationale de la licence serait souhaitable. Relativement peu d'importance est accordée à l'enseignement des langues étrangères (trois crédits européens d'anglais par semestre et par an ainsi que quelques interventions ponctuelles en anglais).

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Pour le recrutement des étudiants, le département fait très clairement un effort de communication et de promotion de sa licence qui semblerait porter ses fruits vu l'augmentation régulière du nombre d'étudiants en L1 passant de 37 en 2011-2012 à 75 en 2015-2016. La difficulté de l'intégration des étudiants ayant un bac professionnel ou un bac technologique est expliquée, notamment en faisant référence au taux d'échec relativement élevé à la fin de la première année (jusqu'à 70 % de la promotion). Mais avec seulement une dizaine d'étudiants recrutés de ces bacs, ce facteur ne peut pas expliquer l'ampleur du problème. Ce taux d'échec justifie les dispositifs de mise à niveau qui sont déjà intégrés en L1, notamment dans le cadre de l'UE en premier semestre « Méthodologie du travail universitaire » mais leur efficacité n'est pas démontrée. Pour les étudiants souhaitant une réorientation, des passerelles sont bien établies avec d'autres formations en SHS et notamment avec l'Histoire. Le dispositif mis en place paraît satisfaisant. Le département a introduit plusieurs actions pour favoriser la réussite des étudiants, illustrées par des cours de mise à niveau, les cours et d'autres ressources pédagogiques qui sont en ligne, une pédagogie par projet favorisant les échanges entre étudiants et la création de délégués de promotion pour discuter avec les enseignants des changements éventuels à effectuer dans les programmes. Le département essaie aussi d'assurer un suivi individualisé des étudiants mais l'augmentation de l'effectif rend celui-ci de plus en plus difficile.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement est assuré essentiellement en présentiel même si les méthodes pédagogiques sont variables avec des cours magistraux, des travaux dirigés, des projets, des ateliers et des sorties sur le terrain. Un effort particulier est fait pour régulièrement mettre l'étudiant en situation pour qu'il se forme par lui-même. Il existe une bonne prise en compte des étudiants ayant des contraintes particulières telles que les situations d'handicap ou un travail salarié. En revanche, cette licence n'est pas proposée en formation continue et l'alternance n'existe pas. Il est possible d'obtenir la licence par la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais cette procédure n'a pas été utilisée entre 2011 et 2015. La place du numérique est fondamentale dans la formation et représente un de ses points forts. D'une part, il est intégré dans les enseignements sur les outils et la méthodologie (traitements et analyse des données, systèmes d'information géographique) ; d'autre part de nombreuses informations sont disponibles pour les étudiants en ligne (cours, bibliographies, forum des nouvelles, notice descriptive de l'enseignement....) et il existe un espace de remise des travaux des étudiants. Ces ressources ont comme objet d'enrichir le présentiel et semblent être très utilisées. Au total 5 semestres sont labellisés « TICE » (Technique d'Information et de Communication pour l'Enseignement) par l'UAPV, ce qui veut dire que 60 % des cours utilise l'Espace Numérique de Travail.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les évaluations sont basées sur les contrôles continus selon les règles générales définies par l'UAPV. Dans le département de Géographie diverses méthodes d'évaluation sont utilisées, y compris des exercices individuels sur table en temps limité, des écrits réalisés chez l'étudiant, des présentations orales, des exercices individuels pratiqués sur machine et des présentations orales en groupe. En outre, chaque UE est évaluée par plusieurs notes. Les informations sur ces évaluations sont communiquées aux étudiants et sont accessibles sur l'espace numérique du travail. En ce qui concerne les jurys, ils sont conformes aux règlements universitaires. Les dates des jurys et les noms des présidents et des membres des jurys sont communiqués bien en avance aux étudiants. Globalement, le système d'évaluation apparaît bien réfléchi et bien adapté à la variété de matières et de méthodes d'enseignement qui caractérisent cette licence ; toutes les modalités d'enseignement et d'évaluation sont adaptées au régime spécial d'études (RSE).</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'acquisition de certaines compétences (telles que le travail en équipe ou la rédaction d'un rapport) est prise en compte dans l'évaluation des UE disciplinaires enseignées en géographie. Cependant, l'UAVP n'a pas encore introduit un système de suivi de l'acquisition des compétences sous forme d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). La définition de ce processus de suivi est en cours de discussion actuellement. Il s'agit d'une réflexion originale pour élaborer un portfolio de compétences à la fois personnelles, numériques, linguistiques et préprofessionnelles. A son niveau, le département de géographie réfléchit également à la meilleure façon de mesurer l'acquisition de compétences transversales qui forment une part intégrale de l'enseignement des SHS en L1 et L2. En concertation avec les départements d'histoire et d'information et de communication, le but est de remplacer les évaluations essentiellement tubulaires (par discipline) par une approche beaucoup plus horizontale. Malheureusement, cet objectif n'est pas encore atteint. Le supplément au diplôme qu'on retrouve en annexe est très bien renseigné, notamment en termes de présentation des différentes compétences à acquérir.</p>

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés s'effectue par les enquêtes de la Maison de l'orientation et de l'insertion (MOI) mais très peu de statistiques existent pour cette licence, surtout en ce qui concerne les années récentes et les diplômés qui ne poursuivent pas en master. Même le département de géographie ne semble disposer que de très peu d'éléments fiables sur cette question. Il semblerait très important de remédier à cette situation rapidement, même si l'équipe enseignante se déclare consciente de cette lacune et travaille sur quelques pistes complémentaires, notamment en s'appuyant sur l'Association des étudiants de géographie (Gaïa) de l'université d'Avignon qui est déjà très impliquée dans les activités du département et anime la vie étudiante. Une autre piste consiste à envoyer régulièrement des mailings aux anciens étudiants pour avoir des informations ou à créer un groupe Facebook réservé aux Alumni. Il s'agit de démarches intéressantes mais qui ne peuvent être qu'une source d'information complémentaire.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil consultatif de perfectionnement à l'échelle de l'UFR ip-SHS existe depuis 2015 et se réunit deux fois par an. Il est composé d'enseignants-chercheurs (deux par composante), de personnalités extérieures (deux par composante) et d'étudiants, qui sont représentés à la fois par deux doctorants et par un étudiant en licence et en master. Trois domaines de formation sont concernés - géographie, histoire et information-communication. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de conseil de perfectionnement au niveau du département, contrairement à la situation en Histoire, mais ceci reste un objectif pour les années à venir. Parmi les sujets de discussion lors des dernières réunions, le conseil a réfléchi sur l'organisation et le déroulement des stages, notamment par rapport à la préparation des étudiants. Il a également discuté de la mise en place progressive du « Coursus Master Ingénierie ». Plusieurs modalités d'évaluation existent pour l'appréciation des enseignements par les étudiants notamment par un questionnaire anonyme auquel les étudiants peuvent répondre chaque semestre. Le dispositif paraît bon mais le dossier ne fournit pas d'information sur le taux de réponse. Divers dispositifs d'autoévaluation de la formation, qui tiennent compte des avis des étudiants, commencent à être utilisés mais leur efficacité reste à être démontrée.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation est très lisible et permet l'acquisition des connaissances et des compétences attendues dans le domaine.
- L'équipe pédagogique est compétente et bien équilibrée.
- La place accordée aux stages et aux projets est importante.
- Le numérique est bien intégré dans la formation avec une orientation vers les outils quantitatifs utilisables sur le marché de l'emploi.
- Cette licence offre une bonne préparation pour des masters en géographie et aménagement.

Points faibles :

- Les taux de réussite, notamment en fin de première année, sont faibles et inquiétants, malgré les efforts de l'équipe pédagogique pour y répondre.
- Il manque des données sur le devenir des diplômés et le dispositif de suivi de ces diplômés.
- Les procédures d'autoévaluation sont encore à l'ébauche et des réunions du conseil de perfectionnement n'ont pas encore manifesté leur efficacité.

Avis global et recommandations :

La formation est de très bonne qualité, bénéficiant d'un corps enseignant impliqué et soucieux de s'adapter et aux demandes des étudiants et aux besoins du marché de l'emploi. Le souci de favoriser l'insertion professionnelle ou la poursuite des études des diplômés se manifeste aussi par la volonté d'apporter une formation complète, à la fois scientifique et de terrain avec de nombreux projets et un long stage. Cette formation se caractérise et se distingue au niveau régional par l'importance accordée à l'enseignement des outils informatiques et de l'analyse quantitative et par la place occupée en général par le numérique. En revanche, en dehors des échanges d'étudiants, la dimension internationale de la licence n'est pas bien développée et pourrait être renforcée par des initiatives telles que l'accueil d'enseignants étrangers et l'organisation de conférences en langue autres que le français ou l'étude de politiques d'aménagement dans les pays étrangers. La licence *Géographie et aménagement* occupe parfaitement sa place dans le champ *Culture, sciences sociales et humanités* et a noué des relations avec d'autres disciplines, telles que histoire et information-communication, et avec d'autres niveaux (master).

A l'avenir il serait surtout souhaitable, en collaboration avec les services centraux de l'Université, de mettre en place un système de collecte et d'analyse de données sur le devenir des diplômés. En même temps il faudrait surtout renforcer les dispositifs pour améliorer les taux de réussite, en mettant en place un système de tutorat animé par les étudiants de master ou de doctorat, par exemple, et, enfin, mettre en service un portefeuille des expériences et des compétences.

Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur – HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 24 avril 2017

V/Réf. : DEF-MA180013988 Licence Géographie

N/Réf. : Php/JD – 2017-090

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence « Géographie »,
établi par l'HCERES.**

Le Département de Géographie remercie l'HCERES pour l'intérêt qu'il a témoigné au dossier d'auto-évaluation de la Licence Géographie et Aménagement de l'Université d'Avignon. L'ensemble des remarques faites ainsi que les voies d'amélioration suggérées vont être utiles pour guider l'équipe dans l'amélioration de l'offre de formation. Nous pensons pouvoir réaliser la majorité des modifications demandées dans un avenir proche (renforcement de la dimension internationale de la Licence, tutorat, suivi des diplômés, portefeuille des expériences et des compétences). Seul le point concernant l'augmentation significative du taux de réussite des étudiants demandera plus de temps, notamment car il est tangent à la question des effectifs des étudiants, en particulier ceux inscrits dans l'orientation CMI *Modélisation Géographique des territoires* récemment ouverte (septembre 2014).

- « Le positionnement de la licence Géographie et aménagement au sein de l'UAPV (Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse) n'est pas précisé dans le dossier ».

La Licence Géographie et Aménagement appartient, avec les formations d'Histoire et d'Information et Communication, à l'UFR-Ip Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Il s'agit de l'une des quatre UFR de l'établissement (UFR-ip

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence
Direction Générale des Services
Campus Hannah-Arendt
Site Centre-Ville
74 rue Louis Pasteur – Case 1
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>

Arts, Lettres et Langues, UFR-ip Sciences, Technologies, Santé, UFR-ip Droit, Economie, Gestion). Des liens forts existent entre les formations qui composent l'UFR-Ip Sciences Humaines et Sociales (notamment avec la création d'un portail en première année avec des cours (pour 27 crédits) mutualisés entre les 3 Licences). Des liens existent également avec les formations relevant des autres UFR (notamment deux cours en Licence 2 avec l'UFR STS) et en particulier sous l'impulsion préalable de collaborations de recherche. Un programme de recherche AgoranTic sur le vote électoral a permis d'envisager des interventions réciproques dans les futures maquettes de formation. Enfin, deux membres de l'équipe partagent leur service d'enseignement avec l'UFR-ip Droit, Economie, Gestion.

- « Les taux de réussite ne sont pas très élevés, notamment à la fin de la première année, avec seulement de 30 à 40 % des étudiants réussissant leur année. Le même problème se manifeste à la fin de la troisième année où le taux de réussite est d'environ 75 %. L'équipe pédagogique est consciente du problème et devrait logiquement renforcer les moyens pour contrer l'échec ».

Les taux de réussite en première et troisième année sont dans la moyenne de ceux de l'Université d'Avignon. A titre d'exemple, en 2015-2016, le taux de réussite en L1 à l'échelle de l'Université était de 35,2 % (inscrits pour la première fois en L1 et ayant obtenu leur année) et de 73,1 % en L3 (inscrits pour la première fois en L3 et ayant obtenu leur année).

Le taux d'échec en première année concerne particulièrement les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel et technologique. En géographie, ils étaient 17 en 2014-2015 en L1 et seulement 4 de ces étudiants ont accédé à la L2 en 2015-2016. Le taux de réussite en troisième année est nettement supérieur à celui de la première année et il s'explique par des effectifs diminués : peu d'étudiants échouent à l'issue de la L3 et, le plus souvent, il s'agit d'étudiants internationaux ayant obtenus une équivalence pour entrer en L3. Ces étudiants ont souvent besoin d'un temps d'adaptation et de mise à niveau supplémentaire avant de poursuivre la formation en Master.

Des moyens de lutte contre l'échec ont été mis en place à l'occasion du « plan réussite en Licence » : contrôle continu, augmentation des volumes d'enseignement, renforcement des stages ou encore formation au numérique de spécialité.

Des UE d'accompagnement à la méthodologie du travail universitaire, assurées par des enseignants titulaires, sont également programmées de manière obligatoire en première année. Le suivi des résultats au contrôle continu indique une progression du niveau des étudiants présents au fil des séances.

Le Département réserve une salle de travail (avec accès à des ressources documentaires et postes informatiques) aux étudiants de Licence. Positionnée à côté des bureaux des enseignants, elle permet un suivi rapproché des étudiants en dehors des heures de cours en complément des ressources d'enseignement mises

en ligne sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT). En effet, près de 60% des UE s'appuient sur un ENT et 5 semestres sont labellisés « TICE ».

L'existence de la salle de travail réservée aux étudiants de Licence (« la cartothèque ») facilite également la mise en place d'un système d'auto-formation et d'entre-aide entre les étudiants des trois années de Licence et donne lieu à une forme de tutorat informel.

Faute de financements, le système de tutorat officiel qui existait il y a quelques années et qui finançait des étudiants de Licence et de Master pour des heures de tutorat a été supprimé. Cette solution qui offrait plutôt de bons résultats sera à nouveau discutée en réunion de Département pour une mise en place à la rentrée prochaine afin de nous donner les moyens de lutter davantage contre le taux d'échec en Licence.

- « Une autre question se pose aussi concernant l'existence de trois parcours en deuxième année de licence (L2) et notamment en troisième année (L3) ; avec un total d'une vingtaine d'étudiants inscrits en L3 (le détail par parcours n'est pas fourni), on peut se demander s'ils sont suffisamment nombreux pour que soit maintenue cette organisation de la pédagogie ».

Il existe en réalité deux parcours (« Géographie appliquée » et « Géographie et métiers de l'enseignement ») et une orientation CMI basée sur des cours additionnels au parcours Géographie appliquée. Le parcours « Géographie appliquée » est suivi par la grande majorité des étudiants. Le second, « Géographie et métiers de l'enseignement », attire peu d'étudiants (de 2 à 4 au maximum sur les 5 dernières années), notamment en fonction de facteurs plus conjoncturels liés à l'attractivité des concours (nombre de places par exemple). Ce parcours est basé sur des UE qui sont toutes mutualisées avec la Licence d'Histoire, ce qui permet d'en assurer le parcours, même pour un seul étudiant (les étudiants d'Histoire étant entre 30 et 45 à suivre un tel parcours). Les étudiants sont également invités à suivre des UEO proposées à l'Université (UEO Mathématiques pour l'enseignement par exemple) ou peuvent suivre des UE du parcours « Géographie appliquée » si la thématique les intéresse (dans ce cas, les étudiants ont des évaluations adaptées à leur projet professionnel).

- « L'insertion professionnelle et le devenir des diplômés, le dossier est très peu renseigné, faute surtout de données ».

Une grande part des étudiants de L3 poursuit son cursus en Master, et notamment dans le Master « Géomatique et conduite de projets territoriaux » de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Sur les 5 dernières années, entre 50 et 60% des étudiants restent à Avignon.

Pour les autres, le dispositif d'enquête qui devait être mis en place en 2013 ne l'a finalement pas été en raison de problèmes de fonctionnement internes du service central (BAIP : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle). De même, la mise en place d'une enquête à partir des mails des étudiants n'a pas pu être

réalisée par le secrétariat pédagogique. Cela s'explique en partie par la réorganisation des ressources humaines réalisée au sein de ce service : un poste de secrétaire pour la Licence Géographie-aménagement et Histoire depuis 2015 au lieu de deux précédemment et un poste de secrétaire créé pour les masters des deux formations.

Néanmoins, un dispositif d'enquête a été mis en place à l'échelle de l'Université, mais il ne concerne pour l'heure que les étudiants de Master et de Licence Pro. Il est organisé par la MOI (Maison d'Orientation et d'Insertion) et devrait être généralisé aux Licences. De plus, la mise en place ces prochains mois du nouveau logiciel APOGEE de gestion de la scolarité, des enseignements et des étudiants devrait permettre de semi-automatiser la démarche de suivi et de gagner ainsi en efficacité.

- « Il est proposé de mettre en place un comité de liaison spécifique pour renforcer les liens entre recherche et formation, ce qui représente une réponse positive à un des points faibles reconnus dans le dossier – la nécessité d'améliorer la communication sur les projets de recherche qui sont souvent peu lisibles pour les étudiants en licence ».

Une première étape envisagée pour répondre à ce besoin est d'animer des séminaires de recherche réguliers auxquels les étudiants pourraient assister (selon les thèmes, cela pourrait remplacer des créneaux de cours), ce qui ne se fait aujourd'hui que ponctuellement (invitation systématique aux séminaires du Réseau des Jeunes Chercheurs sur le Foncier par exemple qui a lieu une fois par an à Avignon et dont deux enseignants sont membres).

Une seconde étape envisagée est d'utiliser et de généraliser à l'ensemble de la Licence l'action conduite dans le cadre du CMI. Des présentations des projets de recherche en cours sont réalisées pour les étudiants du CMI car ils sont incités à s'y impliquer ainsi qu'à y participer dans le cadre du stage obligatoire de première année.

- « Il n'est pas toujours clair de savoir s'il s'agit d'un intérêt pour la licence ou pour le master, ou pour les deux. En effet, il aurait été nécessaire de préciser les organisations et les institutions extérieures qui participent à la licence (en dehors des individus qui interviennent en cours) et la nature exacte de leur rôle ».

Les organisations et les institutions partenaires de la formation (et indiquées comme telles dans le dossier) sont avant tout intéressées par les projets menés par des étudiants de niveau Master : leurs réalisations constituent en quelque sorte un produit d'appel pour concevoir d'autres partenariats dimensionnés en fonction des formats de cours, du niveau et des compétences des étudiants de Licence. Ces partenariats se concrétisent notamment en troisième année de Licence dans le cadre de l'UE Atelier Aménagement qui donne lieu à la réalisation d'atlas cartographiques, à la constitution de bases de données ou encore à la réalisation

d'enquêtes. Parmi les partenaires récents, on peut citer l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse pour le diagnostic du PLH de la Communauté de Communes Provence Rhône Ouvèze et la mairie d'Avignon pour la mise en place d'un schéma directeur pour l'aménagement de l'île de la Barthelasse selon des scénarios de développement choisis par les groupes d'étudiants et donnant lieu à la production d'un atlas.

- « Il est également possible de réaliser un stage dans un laboratoire de recherche mais le nombre d'étudiants qui bénéficient de cette opportunité n'est pas indiqué ».

Les statistiques récentes indiquent que depuis 2016, 10 étudiants de Licence (de deuxième et troisième année) ont bénéficié de conventions de stage avec le Laboratoire de recherche ESPACE 7300 CNRS. Tous les étudiants qui s'inscrivent pour le label CMI sont fortement incités (dès la deuxième année, voire dès la fin de la première année dans la prochaine maquette) à faire un stage dans un laboratoire, et c'est une occasion privilégiée de les associer à nos projets de recherche. Entre 1 et 3 étudiants du parcours Géographie appliquée font aussi ce choix tous les ans (sans suivre le label CMI). Ainsi, plusieurs étudiants de Licence ont contribué à des projets de recherche structurants du laboratoire par exemple sous la forme de relevés de terrain pour les projets Criticité des basses eaux ou encore pour l'ANR Floodscale.

- « Le dossier n'indique pas de mobilité enseignante ou de politique pour internationaliser les enseignements en dehors de quelques cours enseignés en anglais ».

Plusieurs mobilités enseignantes ont eu lieu ces dernières années : séjour de 6 mois en 2017 dans le cadre d'un CRCT au National Centre for Geocomputation, Maynooth University, Dublin, Irlande ; séjour d'1 semaine en 2014 dans le cadre du programme Erasmus Teaching Staff Program, Universidad de Sevilla ; Conférences à l'Université d'Alger organisé par le CREAD, Centre de recherche en économie appliquée pour le développement ; Séminaire international de clôture du projet TASSILI « Acteurs économiques et structuration des territoires », les 6 et 7 décembre 2014, Alger ; Séminaire à Tanger sur les risques en 2014 à la demande du Centre Méditerranéen de l'Environnement (suite d'une convention de recherche).

- « Une plus grande réflexion sur la politique internationale de la licence serait souhaitable. Relativement peu d'importance est accordée à l'enseignement des langues étrangères (trois crédits européens d'anglais par semestre et par an ainsi que quelques interventions ponctuelles en anglais) ».

Plusieurs enseignements de la Licence Géographie et Aménagement ont un fort ancrage international telles que les UE méthodologiques et plusieurs UE thématiques sur les risques naturels, les politiques

d'aménagement du territoire en Europe ou encore Les Suds et la Mondialisation. Ils sont parfois liés à des conférences de chercheurs internationaux.

Une augmentation du volume d'enseignement d'anglais a été effectuée depuis 2013 : une UE à chaque semestre de la Licence. L'offre s'est aussi améliorée qualitativement avec l'arrivée d'une enseignante titulaire depuis 2013 (PRAG) qui prépare les contenus des cours d'anglais en lien avec les enseignants de géographie. L'équipe envisage également d'élargir l'offre de cours dispensés en anglais pour accroître la place de l'enseignement des langues dans la formation.

L'affectation de 3 crédits européens à ces UE d'anglais d'un volume horaire de 21h TD est liée à l'harmonisation des enseignements LANSAD à l'échelle de l'établissement.

- « Cette licence n'est pas proposée en formation continue et l'alternance n'existe pas. Il est possible d'obtenir la licence par la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais cette procédure n'a pas été utilisée entre 2011 et 2015 ».

La Licence Géographie et Aménagement est ouverte au public de la formation continue. Toutefois, on dénombre peu de candidats en formation continue car la formation est basée sur une architecture classique d'enseignements hebdomadaires, ce qui est difficilement compatible avec des emplois du temps professionnels. Pour cette même raison, la formation ne propose pas de formation en alternance. Il faudrait dupliquer la formation et proposer des semaines de formation plus dense (35h de cours sur une semaine par mois), mais l'équipe pédagogique n'a pas choisi une telle orientation pour le moment.

Si les dossiers de VAE sont rares en Licence, les demandes sont plus élevées en Master.

- « En concertation avec les départements d'histoire et d'information et de communication, le but est de remplacer les évaluations essentiellement tubulaires (par discipline) par une approche beaucoup plus horizontale. Malheureusement, cet objectif n'est pas encore atteint. ».

Ce type d'évaluation est organisé dans l'ensemble des UE pluridisciplinaires. Elles seront d'ailleurs renforcées dans la prochaine maquette dans le cadre du « Portail pluridisciplinaire en SHS » qui sera mis en place en Licence 1.

- « Plusieurs modalités d'évaluation existent pour l'appréciation des enseignements par les étudiants notamment par un questionnaire anonyme auquel les étudiants peuvent répondre chaque semestre. Le dispositif paraît bon mais le dossier ne fournit pas d'information sur le taux de réponse ».

Depuis deux ans, le taux de réponse est de 100% car une séance (sans enseignant) est dédiée à cette évaluation (toute la promotion se réunit et évalue les enseignements ensemble et la responsabilité de la salle et de la collecte des questionnaires est laissée aux délégués) : cela nous garantit des retours d'évaluation des enseignements à la fois exhaustifs et rapides. Les réponses sont ensuite compilées et analysées par les responsables pédagogiques. Les résultats sont présentés et discutés en réunion de Département de fin de semestre. Cette procédure, qui nécessite d'organiser l'administration des questionnaires en amont, est efficace et permet à l'équipe d'être réactive face aux attentes d'une promotion : ajustement des thèmes d'intérêts des étudiants pour les études de cas, du type de TD, de l'accompagnement méthodologique etc.

- « Mettre en service un portefeuille des expériences et des compétences »

L'Université d'Avignon est entrée dans le Consortium PEC. Ce dernier propose une démarche et un outil numérique de valorisation du parcours de formation et du parcours professionnel de l'étudiant. Il permet de réaliser son bilan, de construire son projet et de le communiquer. Les personnels de la MOI (Maison de l'OrientatIon et de l'Insertion) ont suivi une formation et une personne de la MOI a intégré le groupe national. La question du suivi des compétences est cruciale dans le parcours de formation et dans la future insertion professionnelle des étudiants. Aussi, la Licence Géographie et Aménagement envisage de se saisir de ce nouvel outil permettant à l'étudiant de s'interroger sur ses compétences à partir de l'analyse de ses expériences tout au long du parcours. De plus, ce PEC fait partie des attendus des Coursus Master Ingénierie (CMI) et nous souhaitons donc profiter de sa mise en place au sein du CMI *Modélisation Géographique des Territoires*, avec l'aide de la MOI de l'Université d'Avignon, pour le généraliser à l'ensemble des étudiants de la Licence.

Philippe ELLERKAMP

